

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	26 (1938)
Heft:	526
 Artikel:	Ecoutez à la radio...
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263069

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

peuvent avoir pourtant de femmes et de jeunes filles, découragées, isolées, ou troubées par les difficultés de la vie moderne.

Du 11 au 16 juillet : Camp de cadettes, (fillettes de 12 à 16 ans), sous la direction de Mme L. Bonnard, Taconnerie, 5, Genève (inscriptions et renseignements à la même adresse). Atmosphère de gaîté, d'amitié et de simplicité, dans laquelle, toutes ensemble, on joue, on chante, on écoute et on prie.

Du 16 au 23 juillet : Camp de jeunes filles, à partir de 16 ans. Programmes détaillés et inscriptions auprès de Mme Neri, La Cure, le Locle et de Mme Chausse, 6, rue Cartier, Genève. Il est intéressant de relever l'effort accompli cette année pour introduire dans ce camp des préoccupations d'ordre civique, social, et international, grâce à des conférences de MM. Wartenweiler, Henriot, et de Mme H. Monastier et Guye, tout en gardant la couleur religieuse qui en est la raison d'être essentielle.

Du 13 au 17 août : Camp pour éducatrices. (Programme détaillé chez Mme Marg. Clerc, Bergières, Lausanne). Le « chef » de ce camp sera Mme Lydia von Auv, chapelain à St-Loup, ce qui indique suffisamment l'esprit que l'inspirera et le but visé, soit créer un milieu où se trouvent à l'aise toutes les femmes qui désirent développer en bel équilibre leur corps, leur âme et leur esprit.

A tous ces camps, nos vœux chaleureux de plein succès.

Notes de musique

Une soirée musicale au profit du Foyer arménien

Ce fut une brillante et délicieuse soirée que celle du lundi 13 juin à l'Athènée, parfaitement organisée par Mme Chérédjian-Charrey. Programme des plus variés, ainsi que le choix des exécutants, depuis des élèves très doués dont le plus jeune n'a pas douze ans, jusqu'aux artistes admirés: M. Capoulade, violon-solo de l'orchestre romand et M. Z. Chérédjian, baryton, qui ne compéteront pas leurs biens et que des tonnerres d'applaudissements rappelaient sans cesse. N'oublions pas les chœurs expressifs de quelques élèves du Foyer, fort bien dirigés par M. R. Godel: en brief une suite ininterrompue de succès pour les uns, de plaisir pour les autres et une salve archi-bondée.

C'est vraiment ce qu'on appelle de la bienfaisance avec le sourire, et avec quelle chaleur quelle atmosphère unique, que l'accord intime entre tous les participants à la fête! Ce fut là, toujours, une des secrets des concerts offerts

dans un but généreux par les mêmes organisateurs, encore que cette fois, E. Jaques-Dalcroze n'y partit pas en personne, mais seulement par ses chansons, que M. Chérédjian dit avec sa verve et sa finesse accoutumées. L'espace nous manque, hélas! pour parler des autres excellents élèves de Mme Chérédjian qu'en eut l'agrément d'entendre, et surtout pour dire à quel point M. Capoulade ravit son auditoire. A Mme Chérédjian en particulier — bonne féministe comme on sait... ce qui ne gâte rien — toutes nos félicitations pour une telle réussite.

PENNELLO.



Correspondance

Toujours le C.P.S.

Lausanne, le 17 juin 1938.

Madame la Rédactrice,

J'ai lu avec intérêt les arguments que Mme A. Quinche avance contre le Code pénal unifié. Permettez-moi d'y relever une affirmation inexacte: celle que le C. P. S. abrogerait la loi genevoise contre le communisme. Information prise auprès du Département fédéral de Justice et Police le C. P. S. n'aura aucune influence sur cette loi. L'interdiction du parti communiste à Genève est une mesure d'administration cantonale, qui ne peut être atteinte par le Code pénal. De plus, à son article 305, celui-ci prévoit expressément que les cantons conservent le droit d'édicter des peines contre les contraventions aux prescriptions cantonales d'administration. Seuls donc, des décrets communaux tels par exemple la provocation au crime, l'atteinte à l'indépendance de la Confédération etc., commis au cours de manifestations communistes seraient punis par la loi fédérale, exactement comme ceux commis en d'autres occasions par des non communistes.

Recevez, etc. Une lectrice: A. L.

A travers les Sociétés

Groupe féminin du parti radical lausannois.

Il y a quelques jours que s'est réuni, au local du Grand Chêne, le groupe féminin du parti radical-démocratique lausannois, sous la présidence de Mme A. Quinche, avocate.

L'Assemblée procéda à l'élection pour trois ans du Comité composé de cinq membres, puis la présidente remercia le parti radical d'avoir accepté les femmes comme membres adhérents et admis

Grâce à 52 jeunes filles, élèves du Gymnase de l'Ecole supérieure et du Gymnase de l'Ecole Vinet. Ce voyage fut minutieusement préparé, les objections réfutées; on avait prévu mille malheurs aux voyageuses et tout se passa le mieux du monde. Mme Exchaquet, dont c'était, paraît-il, les débuts comme conférencière, — personne ne s'en serait jamais douté — évoqua l'enthousiasme croissant de ses compagnes, leur émotion grandissante devant tant de beauté, devant ce sentiment du divin qui naît à chaque pas sur cette terre admirable; aidée de projections lumineuses, elle les montra à Athènes, à Delphes, à Épidaure, à Mycène, à Olympia surtout, où elles purent demeurer 48 heures et vivre d'une vie merveilleuse sous les pins mélodieux, parmi les fûts de colonnes éroulées. Voyage fécond qui aura de longues répercussions sur le développement intellectuel et spirituel de celles qui eurent le privilège d'y participer. Et les plus de quarante ans se prenaient à murmurer le vers de Virgile: «Ah! si Jupiter me rendait mes années passées...» S. B.

GENÈVE. — La dernière manifestation de l'exercice a été pour les suffragistes genevoises une charmante garden-party, organisée en faveur du Fonds de campagne de l'Initiative dans le rasant jardin verdoyant et fleuri, qui borde le lac, de Mme Hartmann, directrice du pensionnat de jeunes filles «La Marjolaine». Un temps superbe, rayonnant sur le lac bleu intense et le Mont-Blanc en pleine gloire, a favorisé cette réunion, qui en dépit de la forte concurrence d'innombrables autres séances, Assemblées, rencontres, etc., etc., a été des plus réussies. Les visiteuses ont pris le thé accompagné de mille gourmandises, cadeau de suffragistes, par petites tables dans le jardin, ont joué au bridge au profit de la caisse, acheté des livres dédicacés par leurs auteurs ou des bottes d'oeilles provenant de jardins suffragistes, et surtout écouté avec enchantement un récital de chant, vrai régal artistique, qu'avait bien voulu offrir à l'Association, Mme Vernet-Bourcart, manifestant ainsi ses sympathies pour l'idée suffragiste. Et la bourse de l'initiative, très plate en ce moment, a repris une certaine rotondité satisfaisante pour parer à l'effort des dernières centaines de signatures à recueillir... Merci à tous ceux qui y ont contribué.

S. F.

deux membres féminins au Comité directeur. Notre démocratie est en danger, il faut sauver uni des hommes et des femmes pour la sauver. Notre jeunesse a besoin d'être initiée par des femmes éclairées aux questions politiques et sociales, afin de se garder de l'influence extrémiste de droite et de gauche. Nous vivons des temps troubles, le mécontentement agriote les jeunes, souvent victimes du chômage. Il faut veiller et nous défendre pour garder notre idéal démocratique et l'inculquer aux enfants.

C'est la raison politique pour laquelle les femmes veulent aujourd'hui se mêler à la vie publique comme chaque citoyen conscient de sa responsabilité. Mais il y a aussi une raison d'ordre féminin. Nous voulons améliorer le sort de la famille. Nous demandons des tribunaux d'enfants. Nous ne voulons plus voir des enfants de 15 ans tremblants et effrayés entraînés devant les tribunaux. La procédure pénale datant de 1850 ne s'adapte plus à nos mœurs d'aujourd'hui. Les femmes demandent la création de tuteurs officiels, un service de justice officiel. Les hommes, harcelés par leur travail et le problème toujours plus compliqué de la lutte pour la vie, n'ont pas le temps de s'occuper suffisamment de ces questions. Nous pouvons leur être d'un grand secours. L'assistance publique est le domaine de la femme. Nous sommes des éducatrices et nous pourrions, si l'on nous en donne les moyens, améliorer le sort de l'enfance malheureuse.

(Retardé, faute de place.) A. B.

Liigue suisse des Femmes abstinentes.

La section vaudoise de la Ligue suisse des Femmes abstinentes s'est réunie en Assemblée générale le 25 mai au restaurant sans alcool «Le Carrillon» (Lausanne) sous la présidence de Mme Jomini (Nyon) qui a salué 70 et quelques déléguées représentant 19 Sections suisses.

Après un discours de Mme Mad. Vuilleumier, assistante de paroisse à Lausanne, Mme Jomini a rappelé la mémoire de Mme Martin (Tour de Peiz), puis a donné lecture du rapport présidentiel. Le Comité vaudois a participé au premier cours d'instruction antialcoolique organisé par la Commission romande à Montreux en octobre 1937; un deuxième cours sera donné les 14 et 15 octobre prochain. Mme Delisle (Lausanne) a préparé un plan de travail qui prévoit entre autres l'utilisation des fruits, l'amélioration du verger vaudois, des soirées pour mères de famille, etc. Le Comité s'est intéressé à la Société romande pour le séchage des fruits dont le capital a été rapidement souscrit: Mme Gillabert-Randin, l'âme de cette entreprise, a fourni un travail considérable, qu'elle a exposé elle-même au cours de la séance de l'après-midi: 40.500 kg de pommes ont été séchés dans l'usine de Vernayaz, qui ont produit 4.600 kg de rondelles. Le stock encore disponible de 2.800 kg trouvera facilement acquéreur cet été. La Régie fédérale des alcools a adressé à cette entreprise ses vives félicitations pour sa participation à l'écoulement sous cette forme de fruit suisse.

On a encore entendu les rapports de plusieurs sections, celui de Mme Correvon sur *La petite Lumière* organe de la Ligue, et enfin un intéressant exposé de M. P. Chapuis (Lausanne), agent du patronage des détenus libérés sur ce sujet: *Les responsabilités de la femme vis à vis des détenus libérés*. Des remerciements bien mérités ont été adressés à Mme Kretschmar, la nouvelle agente romande de la Ligue.

S. B.

Ecoutez à la Radio...

Dimanche 26 juin:

LAUSANNE: Union des Travailleurs sociaux, *Les cinq minutes de la Solidarité*, causerie sur des œuvres sociales romandes. 19 h. 45 à 19 h. 50: *L'information au service du travail social*.

Samedi 2 juillet:

SOTTON: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et Société suisse romande de Radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *La formation du sentiment de responsabilité dans la famille*, causerie par T. S. F., par Mme Bl. Hegg-Hoffet, Dr. phil. (Berne).

Une comptable genevoise, expérimentée se charge de tous travaux: organisation, tenue de livres, bilans, révisions, impôts. Travail à l'heure ou à forfait. Références de tout premier ordre. Ecrire au journal sous initiales M. R.

La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève

Tél. 45.991

Explications gratuites de Mme V. Renaud

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand'mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui recherche une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

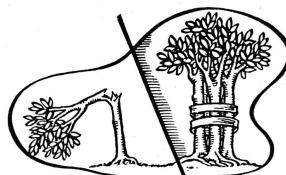
INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51.347

Les échantillons *Cold cream, crème de jour, crème citron*, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons *voyageuses* à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



Solitude = Insuccès

C'est par l'union qu'on devient fort! Chaque année, le premier samedi de juillet, la Journée coopérative internationale est célébrée dans le monde entier. Plus de 100,000,000 d'individus sont aujourd'hui organisés en sociétés coopératives. En Suisse, environ 500,000 familles de consommateurs ont adhéré aux coopératives de consommation, lesquelles ont assumé les tâches suivantes: fourniture de marchandises au juste prix et répartition de l'excédent entre tous les sociétaires. Elles appliquent comme principes le paiement comptant, la porte ouverte à tout le monde, la neutralité politique et confessionnelle, etc. Ce n'est que grâce à une telle coopération qu'il est possible d'offrir à chacun — et à tous — de grands avantages.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

Une recette

La CRÈME FRAICHE des LAITERIES RÉUNIES

est préparée spécialement pour être fouettée. Mais, pour obtenir un bon résultat, il convient de la fouetter très froide et sans trop de force. Fouetter n'est pas battre!

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

